

## **Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 avril 2022 à 18 heures.**

(Convocations envoyées le 8 avril 2022).

**Présents** : Monsieur Philippe GUIBERT Maire, Messieurs Michel ROUSSEAU, Vincent THIBAUD, Olivier BLONDET ; Adjoints, Monsieur Jacky DUPLOUICH, Conseiller délégué, Madame Marie-Paule WILLEMS, Conseillère déléguée. Monsieur Didier BAIGE, conseiller municipal. Mesdames Laurence CLAUSS R, Odile POTARD, conseillères municipales.

Représentée : Madame Chantal LECHOPIER donne pouvoir à Madame Marie-Paule WILLEMS.

**Absente** : Madame Saskia VAN LISHOUT

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres présents et représentés.

Mesdames Odile POTARD, conseillère et Marie-Josèphe JOUANNY Secrétaire de mairie sont désignées secrétaires de séance.

**Ajout d'un point à l'ordre du jour** : demande d'un locataire pour la prise en charge d'une surconsommation d'électricité.

**Retrait d'un point à l'ordre du jour** : Cotisations au COS

Vote pour l'ajout et le retrait des points : Adopté à l'unanimité.

**Approbation de l'ordre du jour** : A l'unanimité des membres présents et représentés

### **• Vote des taux d'imposition 2022**

Après avoir pris connaissance du produit attendu des impôts 2022 présenté par l'administration fiscale, le Maire propose d'appliquer les taux des 2 taxes, TFB et TFNB comme suit :

• Taxe foncière sur les propriétés bâties.....32,58 %

• Taxe foncière sur les propriétés non bâties.....39,39 %

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 10 voix POUR vote les taux ci-dessus pour l'année 2022.**

### **• Vote des subventions 2022 aux associations locales et autres**

Le Conseil Municipal fixe le montant des subventions 2022 comme suit :

Comité des Fêtes.....	400.00 €
Société de chasse de Dompierre (A.C.C.A.) .....	400.00 €
Amicale « Sourire d'Automne » .....	400.00 €
Association Kloreaufil.....	400.00 €
Association CCCA Catherine's Corner Club Association	400.00 €
Coopérative scolaire .....	640.00 €
Comité de la Croix Rouge de Magnac-Laval .....	80.00 €
Resto du cœur.....	50.00 €
Fédération des Déportés de Limoges.....	50.00 €
F.N.A.C.A.....	80.00 €
A.A.P.P.M.A (pêche).....	50.00 €
Prévention Routière.....	100.00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Magnac-Laval .....	200.00 €
Comité des foires et concours de Magnac-Laval.....	150.00 €
Association des parents d'élèves du RPI St Léger/Dompierre	150.00 €
Association J.M.F. Saint Sulpice les Feuilles	100.00 €

Les montants ci-dessus sont approuvés à 10 voix POUR, *sauf le montant attribué à l'A.C.C.A. à 9 voix POUR, (Monsieur Michel ROUSSEAU étant membres du bureau de l'A.C.C. A ne participe pas au vote). Le montant attribué à l'association Kloreaufil à 8 voix POUR. (Madame Marie-Paule WILLEMS étant présidente de Kloreaufil ; ne participe pas au vote et ne vote pas pour Madame Lechopier qui lui a donné pouvoir).*

### **• Vote des budgets primitifs 2022**

Le Maire présente le budget primitif 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

## Budget primitif 2022- budget principal

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES : 515 045.00 € RECETTES : 515 045.00 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES : 710 289.99 € RECETTES : 710 289.99 €

**Le budget primitif principal 2022 est adopté à 10 voix POUR**

## Budget annexe eau/assainissement 2022

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES : 31 071.00 € RECETTES : 31 071.00 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES : 68 100.00 € RECETTES : 196 976.90 €

**Le budget annexe eau/assainissement 2022 présenté en suréquilibre est adopté à 9 voix POUR et 1 ABSTENTION.**

### **• Prise en charge par la commune d'une surconsommation d'électricité dans un logement locatif**

Monsieur Guibert soumet au conseil une demande d'un locataire, sollicitant la prise en charge d'une surconsommation d'électricité suite à une panne de sa chaudière à gaz du 28 janvier au 14 février 2022 dans son logement locatif.

Le montant de la surconsommation d'électricité a été chiffré par EDF à 112 €.

Après discussion, le conseil à 10 voix POUR décide de prendre en charge la surconsommation d'électricité et autorise le Maire à rembourser la somme ci-dessus.

### **• Adhésion au contrat groupe du CDG87 pour la gestion du Règlement Général Pour les Données Personnelles**

Monsieur le Maire informe le conseil que le CDG87 a retenu la proposition du prestataire « Data Vigi Protection » pour la mise en conformité du RGPD et demande au conseil de se prononcer sur l'adhésion au contrat groupe proposé à la commune. Après délibération, le conseil vote à 5 voix POUR, 4 voix CONTRE et 1 ABSTENTION.

### **• Adhésion à la Fondation du Patrimoine**

Le Maire sollicite le conseil pour adhérer à la Fondation du Patrimoine et l'informe du montant de la cotisation pour les communes de moins de 500 habitants : 55 €

A 10 voix POUR le conseil émet un avis favorable à cette adhésion.

### **• Réalisation d'un emprunt pour travaux d'investissement**

Afin de financer des travaux d'investissement, le Maire propose au conseil de réaliser un emprunt de 150 000 € sur 15 ans auprès de la Caisse d'Epargne. Le conseil vote à 10 voix POUR cette proposition.

## **Informations et questions diverses**

### **Intervention de Monsieur Guibert**

#### **\*Paroisse Saint-Martin**

Monsieur Guibert donne lecture au conseil d'une lettre de Monsieur le Curé de la Paroisse Saint-Martin qui souhaite inviter les Elus à une messe le 8 mai 2022 à 9h30 en la Collégiale du Dorat.

#### **\*Cérémonie du 8 mai 2022**

Le rendez-vous est fixé à la mairie à 10h45 et le dépôt de gerbe aux Monuments aux Morts à 11 heures.

### **Intervention de Monsieur Thibaud**

#### **\*Station des Ecures**

Monsieur Thibaud informe le conseil qu'il s'est rendu à la station des Ecures avec un habitant du village, pour constater un dysfonctionnement de la station. Après discussion sur ce point, Monsieur Thibaud est en charge de pendre contact avec l'entreprise qui a réalisé les travaux.

### **Intervention de Monsieur Blondet**

#### **\*Vente de terrain**

Monsieur Blondet informe le conseil qu'un habitant de Vergnedonde serait acquéreur d'un terrain communal situé à proximité de sa maison. Le conseil en prend note et ce point sera inscrit lors d'une prochaine séance.

### **Intervention de Madame Willems**

#### **\*Construction dans le bourg**

Madame Willems évoque une construction non terminée située dans le bourg et souhaiterait que le propriétaire soit contacté pour connaître sa décision sur le projet de construction non achevée à ce jour.

Monsieur le Maire propose d'essayer de joindre le propriétaire.

La séance est levée à 20 heures et 25 minutes.